

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
 HOSPITALISATION**

Veuillez remplir cette fiche en lettres **CAPITALES**

Madame, Monsieur,
 Vous allez être hospitalisé à la Clinique des Franciscaines. Pour **votre inscription vous avez 2 possibilités pour nous faire parvenir votre fiche de renseignements dûment complétée, accompagnée des documents demandés.**

- **Sur place**, au secrétariat, tous les jours de **7h00 à 18h30** (sauf week-end et jours fériés).
- **Via le portail patient** www.ramsayservices.fr

CETTE DEMARCHE D'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE ET DOIT ETRE REALISEE AVANT LA CONSULTATION D'ANESTHESIE APRES VALIDATION DE LA DATE D'INTERVENTION AVEC VOTRE CHIRURGIEN

Hospitalisation prévue le/...../..... à Intervention prévue le/...../..... .
 Par le Docteur Médecin traitant
 Nature de l'intervention

PATIENT

Nom :

Prénom :

Nom de Jeune Fille :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse domicile :

Téléphone :

ASSURE

Nom :

Prénom :

Nom de Jeune Fille :

Date de Naissance :

N° de Sécurité Sociale

Nom et adresse du centre de Sécurité Sociale ou autre mode de prise en charge:

Merci de nous informer du type de chambre souhaitée pour votre séjour en hospitalisation :

- Chambre multiple
- Solo Plus** : Chambre particulière, TV, Wifi, petit-déjeuner plaisir, ouverture ligne téléphonique
 Forfait hôtelier de **169 € par jour**
- Solo Confort** : les prestations de la Solo Plus, en y ajoutant les repas « mes menus de chef », les repas accompagnant classique, la nuit de l'accompagnant, le set de linge, la trousse de bienvenue et la presse
 Forfait hôtelier de **219 € par jour**
- Solo Grand Confort** : les prestations de la Solo Confort, en y ajoutant les repas accompagnant « mes menus de chef », un panier gourmet, l'accueil et le départ personnalisés et une place de parking (sous réserve de disponibilité)
 Forfait hôtelier de **289 € par jour**

Joindre à cette fiche : une copie de votre **attestation de Sécurité Sociale** indiquant l'ouverture de vos droits ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité.

Pour les enfants mineurs, joindre : - la photocopie du livret de famille
 - la photocopie des pièces d'identité du papa ET de la maman
 - le consentement éclairé signé des deux parents

Si vous êtes **adhérent d'une mutuelle**, la chambre particulière peut être prise en charge par celle-ci. Il est donc impératif que vous leur demandiez cette prise en charge et qu'elle soit reçue **le jour de votre entrée.**

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter sur notre site : <http://hopital-prive-de-versailles.ramsaygds.fr/> ou par mail : cdf-admissions@ramsaygds.fr